

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation : 28/05/2020  
Nombres de membres en exercice : 11  
Nombres de membres Présents : 7

Date Affichage : 28/05/2020  
Nombres de membres Absents : 4  
Nombre de procurations : 1  
Nombre de votants : 8

Séance du 04/06/2020

L'an deux mille vingt et le 4 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., POROLI F.

Absents excusés : VERGES B.

Absent ayant donné procuration : Mme PERARNAUD C à Mme POROLI F.

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**MISE EN PLACE D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE SUR LE CAMI DE L'EUROPE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour le projet de Lotissement sur la parcelle 2101 ainsi que pour les futurs aménagements de cette zone sur le Cami de l'Europe, il est nécessaire de réaliser une extension du réseau électrique, Enedis exige la mise en place d'un transformateur afin d'alimenter tout le secteur qui se ferait sur les parcelles Section A 2222 et 2078 .

Les travaux seront réalisés par la société ENEDIS.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'autoriser l'installation qui se ferait sur les parcelles Section A 2222 et 2078 d'un transformateur électrique sur le Cami de L'Europe, les travaux seront réalisés par l'entreprise ENEDIS.

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré à Formiguères les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à Formiguères, le 5 juin 2020.

P. LOOS  
Le Maire

